

Le comité technique local s'est réuni le 18 décembre 2015.

La délégation CGT a lu la déclaration liminaire suivante.

« Pour la CGT les politiques menées dégradent les missions de la DGFIP, le rôle de l'Etat et la cohésion sociale.

Les besoins de renforcement de la DGFIP dans toutes ses missions étaient nécessaires avant le 13 novembre, ils le sont encore plus aujourd'hui.

Le renforcement des moyens de notre administration est indispensable pour garantir les recettes de l'Etat et le financement des services publics et lutter contre la fraude sous toutes ses formes.

Fin novembre, les organisations syndicales de la DGFIP ont été reçues par le ministre et le directeur général. A l'issue de ces entrevues, il apparaît que les suppressions d'emplois seront maintenues, que les restructurations seront poursuivies et que les atteintes aux règles de gestion seront appliquées. C'est le pacte d'austérité Valls-Hollande qui oriente toute la politique de démantèlement de la DGFIP.

La CGT dénonce ce refus délibéré d'entendre les revendications des personnels et la volonté de passer en force.

Pour la CGT plus que jamais il faut arrêter la politique de destruction du service public qui mène au désastre.

La direction présente à ce CTL le plan de suppressions d'emplois pour 2016 : 58 suppressions d'emplois. Tous les services, direction, trésoreries, SIP, SIE, SPF, PCE, contrôle fiscal... sont affectés. Les conditions de travail des agents vont connaître une nouvelle dégradation.

Pour la première fois et sans débat préalable, des redéploiements sont prononcés en lien avec l'installation des quatre territoires infra départementaux dans le cadre de la métropole du Grand Paris.

Cela confirme nos craintes : c'est tout le réseau de proximité de la DGFIP qui est menacé.

Notre délégation demande l'annulation du plan emploi 2016 et réaffirme les revendications :

- arrêt des suppressions d'emplois et pourvoi des postes vacants ;*
- arrêt des restructurations ;*
- maintien du réseau et de toutes nos missions. Aucune fermeture d'implantation ou service ;*
- aucune atteinte aux règles de gestion ni aux statuts particuliers.*

Face à une volonté à tous les niveaux d'accélérer la mise en œuvre des plans régressifs, la grève est toujours à l'ordre du jour pour obtenir satisfaction. La CGT entend contribuer à la construction de l'indispensable mobilisation en ce sens. »

Les points suivants ont été abordés :

Fusion des PRS de Boulogne et de Nanterre sur le site de Nanterre Tivoli.

La fusion interviendra au 1^{er} janvier 2017 mais le PRS de Boulogne sera transféré à Nanterre le 1^{er} septembre 2016 afin de permettre aux agents de faire valoir leur droit à maintien à résidence dans le cadre du mouvement de mutation 2016.

Les BDV 8, 10, 11 et 12 occuperont le 7^{ème} étage. La BCR et le PRS seront logés au 5^{ème}.

La CGT a fait part de son opposition à cette fusion qui éloigne le service public de l'utilisateur et qui prépare de nouvelles suppressions d'emplois.

Vote : contre : CGT, Solidaires, FO :

pour : CFDT

Contrôle de la redevance audiovisuelle.

La direction générale a mis en place un pôle national de la redevance (POLRe) basé à Toulouse et chargé de l'envoi des questionnaires aux contribuables et du traitement de leurs réponses. Ce pôle comprendra 22 emplois pris sur les départements. D'autres emplois en charge de la gestion de la redevance sont rattachés aux Pôles de Contrôle et d'Expertise. Dans notre département sur les 3 postes du service de contrôle, 2 postes actuellement implantés à la direction à Vanves

sont transférés au PCE d'Issy-les-Moulineaux et le troisième est redéployé toujours à Vanves, à la division du contrôle fiscal des particuliers. La CGT dénonce l'affaiblissement continu du contrôle de la redevance et s'interroge sur la réalité des « synergies » avec les PCE.

Vote : *contre :* CGT, FO, CFDT ; *Abstention :* Solidaires.

Plan «emplois» 2016

La CGT a souligné le fait que toutes les délégations syndicales condamnaient le plan présenté par la direction. La DDFIP 92 comptera 58 emplois en moins. Toutes les catégories de services sont affectées (cf. notre tract précédent «CTL emploi 2016» en ligne sur notre site).

La délégation CGT a évoqué les points suivants.

- *La 7^{ème} BDV est rayée de la carte.*

La direction a confirmé que ces emplois seraient redéployés en DIRCOFI ou dans d'autres directions. Venant après la suppression d'une brigade l'an passé, cette décision affaiblit le potentiel du contrôle fiscal sur place dans les Hauts-de-Seine dont le tissu fiscal est l'un des plus riches et complexes.

- *A la direction, 21 emplois sont supprimés.*

- Outre 1 A+ et C, 8 A sont transférés à Cergy dans le cadre du **transfert de la mission juridictionnelle**.

4 postes A sont concernés à l'antenne de Vanves et 4 autres à la direction à Nanterre. Les agents bénéficieront de la garantie de maintien à résidence. La direction a assuré que les agents qui le souhaiteraient seraient maintenus aux affaires juridiques, y compris les agents ALD et qu'il n'y aurait pas de «changements brutaux ».

- 11 emplois nets sont supprimés dans les services de direction.

À Nanterre : 2 IP à la mission départementale d'audit ; 5 A : un aux Produits divers, un à l'EDR, un à la division de la stratégie, un à la division BIL, un à la division pilotage de la fiscalité des professionnels. 4B : un à la division RH, un autre à BIL et 2 à la Recette des Finances d'Antony.

Concernant cette dernière, la direction a confirmé le projet de fermeture, sans précision de date. Selon elle les missions seront maintenues au moins dans un premier temps et il n'y aura pas d'impact sur les postes offerts au prochain mouvement de mutation. Les 7 agents concernés conservent leur poste.

- *Le plan présenté par la direction anticipe les premiers effets de la réforme territoriale.*

Le département des Hauts-de-Seine à compter du 01/01/2016 sera découpé en 4 territoires, ayant chacun à sa tête une ville dite « capitale », respectivement Antony, Meudon, Nanterre et Gennevilliers. La ville d'Argenteuil (95) -voire son intercommunalité avec Bezons- sera rattachée au territoire de Gennevilliers. Chaque territoire se verra attribuer des compétences dévolues actuellement aux communes et/ou aux EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). Certaines compétences seront directement transférées à la Métropole du Grand Paris.

Ces transferts se traduiront par des transferts d'assignation au bénéfice des trésoreries des villes dites « capitales ». La direction anticipe dès 2016 en opérant trois transferts d'un emploi B d'une trésorerie vers une trésorerie de ville « capitale ».

Ce redécoupage en territoires affaiblit le réseau de proximité de la DGFIP. Bientôt n'y aura-t-il plus que quatre trésoreries dans les Hauts-de-Seine ?

Dans un même mouvement les niveaux de décision et le service public s'éloignent du citoyen.

Avec le rattachement d'Argenteuil au territoire de Gennevilliers c'est l'existence même du département des Hauts-de-Seine et donc l'existence de la DDFIP 92 qui sont menacées.

- **Conséquences RH**

À la demande de la CGT la direction a confirmé qu'aucun agent ne se verrait contraint de déposer une demande de mutation suite à suppression ou transfert d'emploi.

Vote : *contre* : CGT, Solidaires, FO, CFDT.

Expérimentation d'une caisse sans espèces à la trésorerie de l'OPH Hauts-de-Seine Habitat

Saisissant la possibilité ouverte par la DG, la DDFIP 92 met en place à titre « expérimental » pour 10 mois une caisse sans numéraire à la trésorerie de l'OPH de Levallois. Les locataires ne pourront s'acquitter en espèces de leur loyer auprès des régisseurs de l'OPH. Ceux qui voudront effectuer leur paiement en espèces pourront s'adresser aux trésoreries de proximité (sous la contrainte de la limitation du règlement à 300 euros). Pour ces dernières cela constituera un supplément de charge de l'ordre d'une demi-journée par mois et par poste (entre 70 et 120 encaissements supplémentaires par mois).

Cette mesure contraignante qui va pénaliser la partie la plus fragile de la population, celle à qui les banques

refusent le droit à un compte bancaire, ne réglera pas les difficultés rencontrées par nos services. Elle va se traduire pour les autres trésoreries de proximité par une charge de travail supplémentaire. Enfin la généralisation de la dématérialisation et la disparition du paiement en numéraire conduisent à terme à la coupure du lien avec le public et à la disparition des trésoreries de proximité et des emplois correspondants (suppressions dites « fléchées » en conséquence automatique de la dématérialisation des paiements).

Fusion de caisse du SIP et du SIE de Suresnes

Cette fusion interviendra le 1^{er} janvier 2016. Le SIP aura la responsabilité de la nouvelle caisse.

Ce type de fusion entraîne un surcroît de charge pour les agents du poste qui hérite de la caisse commune.

Vote : *pour* : CFDT ; *contre* : CGT, FO ; *abstention* : Solidaires.

Questions diverses

- La CGT a protesté contre le **questionnaire rédigé par l'Inspection Générale des Finances à l'intention des entreprises vérifiées.**

15 pages avec des questions portant sur la durée du contrôle, le nombre d'interventions, la réalité du débat oral et contradictoire, le ressenti de l'entreprise compte tenu de ses contraintes propres... Non seulement le travail du vérificateur se trouve ainsi mis en cause mais c'est l'un des attributs de la puissance publique, l'exercice du contrôle fiscal, qui est mis à mal par cette initiative sans précédent.

Une entreprise en délicatesse avec ses obligations fiscales pourra ainsi parfaitement donner son point de

vue sur l'action du vérificateur et c'est ce dernier qui devra se justifier !

La direction a déclaré que ce questionnaire était à l'initiative de l'IGF et qu'elle n'était pas en mesure de savoir si des entreprises des Hauts-de-Seine avaient répondu à ce questionnaire.

Notre section a demandé au syndicat national d'intervenir auprès de la DG.

- **Évaluation professionnelle en 2016**

La CGT a fait état du projet en cours d'examen par le parlement de mise en place dans toute la fonction publique de la cadence unique d'avancement en application du protocole PPCR, protocole que la CGT

avec une majorité de syndicats n'a pas signé. Pour notre administration cela se traduirait par la suppression des réductions d'ancienneté d'un ou deux mois actuellement en vigueur et la modification des

conditions d'évaluation dans le sens d'une plus forte discrimination. Cela s'articule avec l'introduction du RIFSEEP qui prévoit la modulation des primes en

fonction du résultat de l'entretien professionnel. La direction a déclaré ne pas être au courant. Nous reviendrons prochainement sur ce point.

- **Sécurité et présence d'un vigile à l'accueil dans les centres.**

La direction a indiqué que le prestataire « sécurité » était basé en Avignon et elle a confirmé que ce prestataire avait recours à plusieurs autres sous-traitants sans qu'elle ait à se prononcer sur ces autres prestataires. Nous avons signalé que la multiplicité

des intervenants ne permettait pas d'avoir un suivi efficace du cahier des charges en la matière et que la mise à disposition de vigiles par différents intervenants n'était pas la meilleure garantie pour la sécurité du public et des agents

- **CFP d'Asnières-sur-Seine**

Il a été demandé quand interviendrait la livraison de l'abri couvert pour les vélos dont le financement a été voté lors du CHSCT du 8/12/2015. La direction a répondu que la livraison devrait intervenir d'ici peu.

L'état avancé de saleté des locaux (sols des bureaux, rambarde de l'escalier, odeurs nauséabondes au -1 et

dans l'ascenseur) a également été évoqué. La direction a répondu qu'elle contactera la société O'NET afin de faire procéder à un nettoyage plus approfondi des locaux.

- La CGT a interrogé la direction sur un projet de **mutualisation de certaines tâches des SIE** d'Asnières, Clichy et Gennevilliers.

La direction a confirmé l'existence de ce projet et a annoncé qu'il serait à l'ordre du jour du CTL du 18/01/2016.

- **Effectifs au CAD (centre administratif départemental) :**

Services CDC (Caisse des Dépôts et des Consignations) et DFT (dépôts de Fonds Trésor) : la direction s'était engagée au premier semestre à affecter un poste supplémentaire en CDC et un poste en DFT. Seul un poste a été créé sur le DFT mais une

mutation est prévue en mars 2016, un départ en retraite devrait intervenir et une collègue est en congé maternité à la CDC. Les problèmes de sous-effectifs perdurent.

- **Toilettes du CAD**

La CGT a demandé qu'il y ait une intervention technique afin de remettre en état de marche et de

propreté les toilettes du 12ème étage. La direction s'est engagée à contacter les services de la préfecture.

La délégation CGT : Anne GIRAUDON, Luc BENOIT, Philippe GEOFFRE, Olivier NAU (titulaires), Dominique TEIXEIRA (suppléant)

POUR NOUS JOINDRE

Mail : cgt.ddfip92@dgifp.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/92/>



BULLETIN D'ADHESION
CGT FINANCES PUBLIQUES 92
Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Nom :

Prénom :

Date de naissance : .../.../.....

Catégorie : Grade :

Échelon : Numéro DGFIP :

Filière Fiscale Filière Gestion Publique

Adresse administrative :

.....

.....

Date : .../.../..... Signature :

A remettre : À un militant CGT de votre site
ou à renvoyer à : Syndicat CGT Finances Publiques, Centre des Finances Publiques de Montrouge, 18 rue V. Hugo, 92121 Montrouge Cedex